

N° 30 – 1^{er} septembre 2016

Champagne-Ardenne

Bulletin de Santé du Végétal

Grandes Cultures

A RETENIR CETTE SEMAINE

BETTERAVE (page 2) :

- **Ravageurs** : maintenir la surveillance sur teigne
- **Maladies du feuillage** : la cercosporiose se généralise sur le réseau et la gravité s'intensifie sur les secteurs et situations agronomiques à risque élevé

REMARQUE : Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur parcelles agriculteur du 29 au 31 août 2016 : 24 de betterave. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.



BETTERAVE

RAVAGEURS

PEGOMYIES

Pas d'évolution, seules les parcelles de Perthes (08) et Avon-la-Pèze (10) indiquent leur présence avec respectivement 5 et 2 %.

NOCTUELLES DEFOLIATRICES

Les dégâts de noctuelles défoliatrices sont constatés sur 29 % des parcelles du réseau. Les gravités sont modérée entre 2 à 10 % de plantes touchées, seul le site de La Veuve atteint le seuil de nuisibilité (52 %).

Globalement les infestations restent sous le seuil de nuisibilité de 50 % de plantes touchées.

Analyse de risque : les conditions chaudes et sèches sont propices à leur extension mais la seconde génération est **beaucoup moins nuisible**.

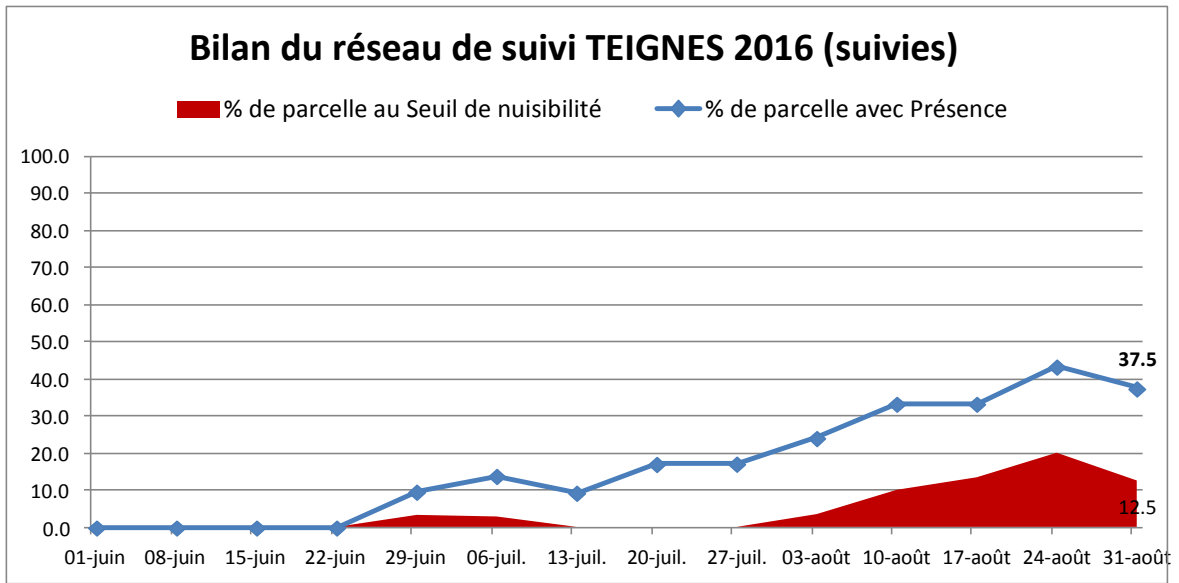
TEIGNES

Le développement de la teigne montre un léger fléchissement cette semaine. Toutefois les conditions climatiques sont toujours propices à leur développement sur les parcelles exprimant un stress hydrique prononcé :

- 37,5 % des parcelles du réseau signalent la présence de larves ou de dégâts frais ;
- Le seuil de nuisibilité (10 % de plantes avec présence de morsures et chenilles) est atteint sur le tiers des parcelles concernées. Les premières interventions réalisées montrent une efficacité satisfaisante dans l'ensemble ;
- Localement une régression naturelle des teignes est observée suite aux épisodes orageux.

Analyse de risque : réaliser une surveillance minutieuse au cœur du bouquet foliaire car **les conditions stressantes**, annoncées dans les prochains jours, **sont favorables au développement des chenilles et du rhizopus**.



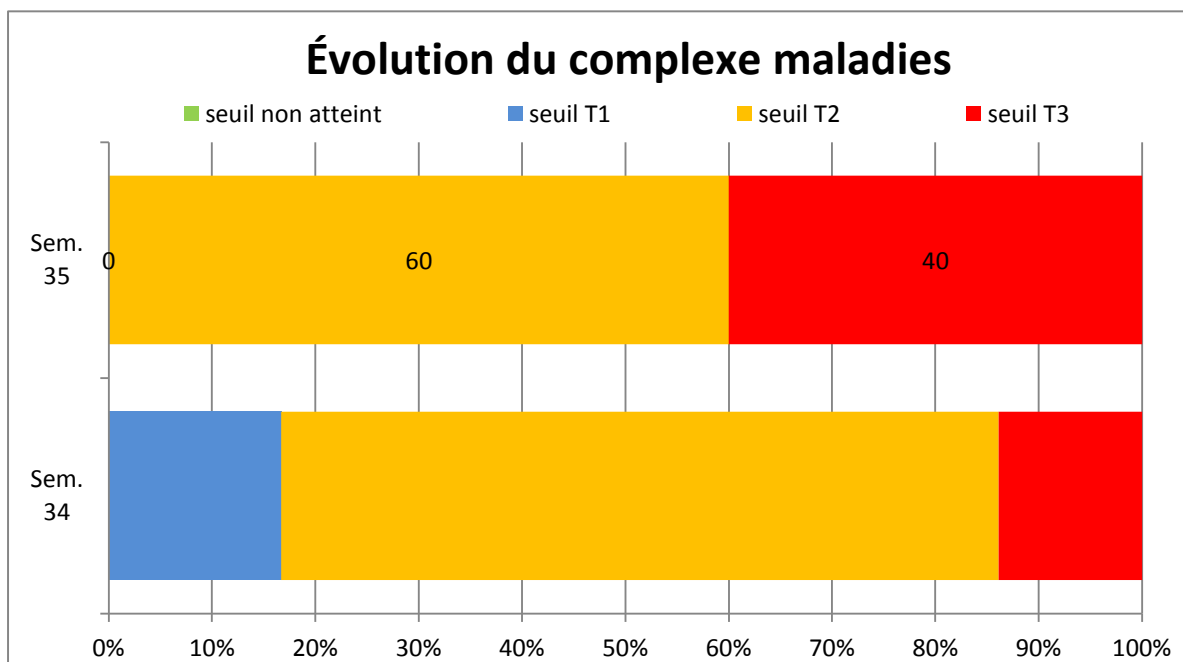


MALADIES

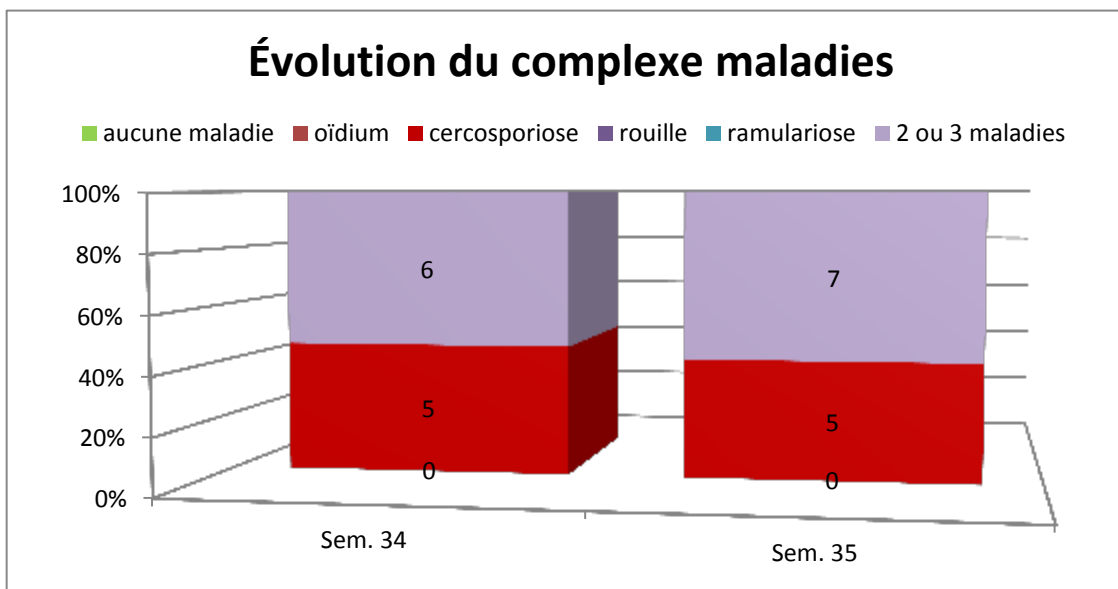
La pression de la cercosporiose s'intensifie en fréquence depuis ces quinze derniers jours, avec un gravité qui s'exprime particulièrement sur les secteurs et situations agronomiques à risques élevés (rotation courte, épandage d'effluents, variétés sensibles, proximité d'anciens foyers, conduite en non-labour, ...)



- Toutes les parcelles ont atteint un seuil de renouvellement ;
- 60 % des parcelles suivies ont maintenant dépassé le seuil d'un second déclenchement ;
- 40 % des parcelles du réseau ont atteint le seuil de renouvellement pour une troisième intervention, il s'agit de situations à risques agronomiques particulièrement exposés ;



- La cercosporiose est présente sur l'ensemble des parcelles du réseau. Dans 30 % des situations elle reste l'unique maladie ;
- La présence de rouille progresse et concerne 70 % du réseau ;
- Une seule parcelle signale la présence d'oïdium cette semaine et 2 parcelles constatent la ramulariose au sein du réseau.







Analyse de risque : l'alternance de chaleur et d'humidité est un facteur propice à l'évolution rapide de la cercosporiose. Son impact sera dépendant des dates de récolte et des sensibilités variétales.

Une surveillance est nécessaire afin d'identifier l'évolution propre à chaque parcelle.

Réaliser un prélèvement de 100 feuilles par parcelle afin de déterminer les pourcentages d'infestations.

Seuil en % de feuilles atteintes

				
	oïdium	cercosporiose	rouille	ramulariose
2 ^{ème} intervention	30 %	20 %	40 %	20 %
3 ^{ème} intervention	30 %	25 %	40 %	25 %

		Dates d'arrêt préconisées des traitements	
Maladies observées	Date de récolte prévue	Variété peu sensible	Variété sensible à très sensible
Oïdium / Rouille	Avant la mi-octobre	15 août	5 septembre
	Après la mi-octobre	31 août	
Cercosporiose / Ramulariose	Avant la mi-octobre	31 août	5 septembre
	Après la mi-octobre	5 septembre	

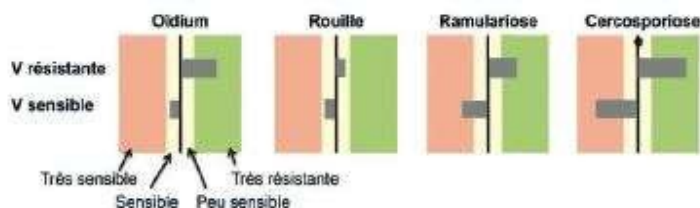
Rappel : les traitements tardifs sont rarement valorisés, surtout à moins de 45 jours des arrachages.

Évolution des parcelles suivies dans le réseau maladies du feuillage

Dpt	Commune	Variété	Cercosporiose		Oïdium		Rouille		Ramulariose	
			24-août	31-août	24-août	31-août	24-août	31-août	24-août	31-août
	Saint-Étienne-à-Arnes	Papillon								
	Tagnon	Barents	14	nc						
	Thugny-Trugny	Tisserin	21							
Marne	Bréban	Geyser		62					2	
	Broussy-le-Grand	Tisserin	25							
	Cheniers	Vulcania KWS								
	Courcy	Libellule	20						2	
	Ecury-sur-Coole	Eider	90							
	Fère-Champenoise	Acacia		nc						nc
	Fresne-lès-Reims	Acacia	98						12	
	La Veuve	Fortissima KWS	49							3
	Les Grandes-Loges	Fortissima KWS								
	Les Istres-et-Bury	Susetta KWS								
	Pringy	Tisserin	39				1			2
	Saint-Memmie	Chloelia KWS	38				0			2
	Sommeseous	?		nc						
	Val-de-Vesle	Millenia KWS								
	Witry-lès-Reims	Millenia KWS		nc						nc
Vraux	Beetle									
Aube	Avon-la-Pèze	Seraphina KWS	16	24			0	0		0
	Bouy-Luxembourg	Barents								
	Echemines	Beetle								
	Feuges	Eider	nc	78			nc	0		nc
	Mailly-le-Camp	Vulcania KWS		87				0		
	Mesnil-la-Comtesse	Beetle		99				0		
	Molins-sur-Aube	Papillon	70	94			0	0	20	20
	Nozay	Vulcania KWS		99				0		3
	Rhèges	Vulcania KWS		95				0		0
	Saint-Mesmin	Barents								
	Viapres-le-Petit	Chloelia KWS								
Vilette-sur-Aube	Millenia KWS									
Yonne	Saint Denis Les Sens	Millenia KWS	38				0		0	
	Thorigny-sur-Oreuse	Barents	25				0		1	
	Villebougis	Vulcania KWS	22				6		36	
	Villemanoche	Fortissima KWS		72						3

5 seuil T1 20 seuil T2 25 seuil T3
nc non communiqué arrêt renouvellement récolte précoce

Légende des sensibilités variétales :





Bulletin de Santé du Végétal

Grandes Cultures

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de la Chambre d'agriculture d'Alsace Champagne-Ardenne Lorraine et de la DRAAF :
<http://www.champagricra.fr/agriculture-durable/bulletins-de-sante-du-vegetal.html>
<http://draaf.alsace-champagne-ardenne-lorraine.agriculture.gouv.fr/Pour-les-departements-08-10-51-52>

Affinez vos connaissances sur les principales adventices des Grandes Cultures et les méthodes de lutte préventive en consultant le site INFLOWEB : <http://www.infloweb.fr>



ÉDITÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE D'ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE SUR LA BASE DES OBSERVATIONS RÉALISÉES PAR LES PARTENAIRES DU RÉSEAU GRANDES CULTURES :

Arvalis Institut du Végétal - Chambre d'agriculture des Ardennes - Chambre d'agriculture de l'Aube - Chambre d'agriculture de la Marne - Chambre d'agriculture de la Haute-Marne - ATPDA - CETA de l'Aube - CETA de la Marne - Terres Inovia - Acolyance - CRISTAL UNION - DIGIT'AGRI - EMC2 - EfiGrain Sézanne - EURL Verzeaux - TEREOS SYRAL Haussimont - FREDONCA - Groupe COMPAS - ITB - SCA de Juniville - ETS RITARD - SCA La Champagne - Coligny - SCA d'Esternay - SCARA - SEPAC - SOUFFLET Agriculture - VIVESCIA - APM DESHY - LUZEAL - CAPDEA - SUNDESHY.

Rédaction : ITB, Arvalis Institut du Végétal, Terres Inovia, et la FREDONCA avec relecture du CETA de l'Aube (représentant les organismes de développement), de CRISTAL UNION, de VIVESCIA et de SUNDESHY (représentant les organismes stockeurs), ainsi que de la DRAAF (SRAL).

Crédits photos : Terres Inovia, Arvalis - Institut du Végétal, FREDONCA, ITB, DRAAF (SRAL), Partenaires

Coordination et renseignements : Karim BENREDJEM, Chambre d'agriculture d'Alsace Champagne-Ardenne Lorraine.

Tél. : 03 26 65 18 52. Courriel : k.benredjem@champagricra.fr



Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, vous pouvez en faire la demande par courriel à k.benredjem@champagricra.fr

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du Plan ÉCOPHYTO II.